

De l'autre côté de l'Afrique

La veille agricole

N°15/2021 du 12/04/21

Afrique de l'Est et Océan Indien (AEOI)



Les publications des Services Economiques d'AEOI - Service Economique Régional de Nairobi



COVID-19

- **Zone AEOI – Le nombre de nouveaux cas en légère baisse pour la première fois depuis 2 mois.** Le nombre de nouveaux cas hebdomadaires baisse en AEOI (+ 27 213 contre + 29 685 la semaine précédente, soit - 8,3 %) alors que le rythme mondial augmente à un rythme beaucoup plus soutenu (+ 12,5 %). Le nombre de cas recensés cette semaine continue d'augmenter à Madagascar pour la 3^{ème} semaine consécutive (+ 2 286 contre + 1 838 et + 1 311 les semaines précédentes), ainsi qu'au Rwanda (+ 1 100 contre + 934 et + 548 les semaines passées).
- **Kenya, Ethiopie – Ces 2 pays concentrent à eux seuls 42,1 % des nouveaux cas recensés en Afrique cette semaine.** En Ethiopie, le nombre de nouveaux cas hebdomadaires atteint 13 944 (contre + 14 517), faisant du pays la plus forte augmentation du nombre de cas cette semaine en Afrique. Au Kenya, un peu plus de deux semaines après le durcissement des mesures sanitaires, le nombre de nouveaux cas hebdomadaires continue de baisser et atteint + 7107 (contre + 8 747 et + 9 167 les semaines précédentes). Le Kenya reste néanmoins le 2^{ème} pays le plus touché en Afrique cette semaine.

Points notables d'actualité générale

- **Kenya, Afrique de l'Est – Nairobi classée première ville africaine pour l'innovation, trois autres capitales Est-africaines dans le top 10.** Selon Knight Frank's Africa Horizons Report 2021/22, Nairobi serait la première ville d'Afrique pour l'innovation et se classerait parmi les 100 premières au monde. La capitale du Kenya se classe ainsi devant Le Cap. Trois autres capitales Est-africaines figurent dans le top-10 du classement : Kampala en Ouganda (3^{ème} devant Le Caire et Johannesburg), Dar es Salaam en Tanzanie (6^{ème} devant Lagos, Dakar, Accra). La capitale éthiopienne se classe quant à elle 10^{ème}. Ce classement est établi selon 3 composantes de l'activité d'innovation : le nombre total de start-ups, le niveau de financement de l'innovation et les infrastructures d'innovation. « La ville de Nairobi offre un bon équilibre entre le nombre d'institutions de recherche, le financement disponible de l'innovation et l'activité d'innovation (y compris l'activité de démarrage), ainsi que la facilité de faire des affaires », note Knight Frank dans son rapport.
- **Kenya, Japon – Les entreprises japonaises classent le Kenya comme destination la plus attrayante pour l'investissement en Afrique.** Une enquête, menée par l'Organisation japonaise du commerce extérieur (Jetro), a révélé que plus d'un tiers des entreprises affiliées au Japon en Afrique ont cité le Kenya comme leur destination privilégiée pour leurs futurs investissements en Afrique. Le Kenya se place ainsi devant l'Afrique du Sud, le Nigéria et l'Ethiopie. Parmi les raisons mises en avant, les entreprises ont souligné l'augmentation de la demande d'infrastructures, le potentiel de l'énergie géothermique, la croissance de l'industrie automobile et l'existence de projets japonais d'aide publique au développement (APD).

- **Ethiopie, Soudan, Egypte – Peu d'avancées lors des dernières négociations menées en RDC.** L'Ethiopie, l'Egypte et le Soudan se sont retrouvés à Kinshasa (RDC) cette semaine pour un nouveau round de négociations autour du Grand Barrage de la Renaissance (GERD). Les pourparlers – facilités par le Chef de l'Etat congolais Félix Tshisekedi, au titre de la présidence de l'UA, et auxquels ont pris part des médiateurs de l'UA, de l'UE, des UN et des USA – n'ont pas permis de trouver un accord avant le prochain remplissage de l'infrastructure. Lancé il y a exactement 10 ans par le gouvernement éthiopien dans le nord-ouest du pays près de la frontière soudanaise, le barrage est source de tensions entre les trois pays et fait l'objet de négociations depuis 4 ans. Si Addis-Abeba met en avant son désir de tirer pleinement profit du fleuve, longtemps sous-exploité, et d'acquérir son indépendance énergétique, Khartoum et Le Caire craignent pour leur approvisionnement en eau qui dépend presque entièrement du Nil. Une fois achevé, le projet de 145 m de hauteur et de 1780 m de long possèdera un réservoir de 74 milliards m³ d'eau (soit le plus grand barrage d'Afrique) et une puissance projetée de plus de 6000 MW (soit l'équivalent de six centrales nucléaires).
- **Tanzanie, Ouganda – Les 2 pays, Total et la CNOOC s'accordent pour la construction de l'oléoduc EACOP.** Le 11 avril, à Entebbe, les Présidents ougandais et tanzanien se sont réunis afin de signer trois accords clés pour la construction de l'oléoduc East African Crude Oil Pipeline Project (EACOP). Les Ministères de l'Energie des deux pays, ainsi que les représentants de TOTAL et de la China National Offshore Oil Corporation (CNOOC) étaient présents pour leurs ratifications. L'oléoduc, dont le coût s'élève à 3,5 Mds USD, prévoit d'acheminer du pétrole brut en provenance du Lac Albert (Ouganda) jusqu'au Port de Tanga (Tanzanie). Avec un pic de production estimé à 230 000 barils de pétrole raffiné par jour, l'Ouganda compte réduire de 1,6 Mds USD le coût de ses importations tandis que du côté tanzanien, l'EACOP permettrait la création de 10 000 emplois dans les 8 régions traversées par l'oléoduc. La prochaine étape reste la signature de la décision finale d'investissement relative aux projets d'exploitation des champs pétrolifères.
- **Tanzanie – L'économie du pays devrait croître de 5,7 % en 2021, selon la Bank of Tanzania.** Le Comité de Politique Monétaire de la Bank of Tanzania (BoT) a réestimé le taux de croissance de l'économie tanzanienne en raison des investissements publics soutenus, de la normalisation à venir du commerce mondial et du déploiement de mesures visant à améliorer l'activité, l'environnement des affaires et les prêts bancaires au secteur privé. Le taux de croissance aurait atteint 4,7 % en Tanzanie au cours des 3 premiers trimestres de 2020, tiré par la construction, l'agriculture, les transports et les mines.
- **Rwanda – Début des commémorations du 27^{ème} anniversaire du génocide.** Le 7 avril 2021, les Rwandais ont débuté les commémorations du 27^{ème} anniversaire du génocide qui s'étaleront sur 7 jours. Pour la 2^{ème} année consécutive, aucun rassemblement communautaire ne sera autorisé. Lors de l'évènement inaugural, l'invité d'honneur, le Président Paul Kagame, a estimé que la France avait fait un "important pas en avant" avec le rapport Duclert sur son rôle dans le génocide des Tutsi en 1994. Le 6 avril 1994, l'avion du Président Juvénal Habyarimana, un Hutu, était abattu. Dès le lendemain, les premières tueries de Tutsi ont débuté à Kigali puis se sont étendues à tout le pays. Le conflit a pris fin le 17 juillet 1994 après une victoire du Front Patriotique Rwandais (FPR), Tutsi, venu du Nord du pays. Sur une population de 7 millions d'habitants en 1994 – composée à 84% de Hutu et à 15% de Tutsi – plus de 800 000 personnes ont trouvé la mort en 100 jours de conflit selon l'ONU et 2 millions d'Hutu ont fui dans les pays voisins à l'issue du conflit.
- **Djibouti – Le président Ismaïl Omar Guelleh est reconduit pour un 5^{ème} mandat.** Les élections présidentielles se sont tenues le vendredi 9 avril 2021 après 2 semaines de campagne. Elles se sont soldées par la réélection, pour un 5^{ème} mandat de 5 ans, avec 97,44 % des suffrages (résultats provisoires), du Président Ismaïl Omar Guelleh, au pouvoir depuis 22 ans. Alors que sa campagne s'articulait principalement autour de la jeunesse djiboutienne, le leitmotiv arboré pour ce nouveau mandat réside dans le développement de l'économie, du numérique, de l'éducation et de la formation.
- **Madagascar – Reprise de la création d'entreprises selon l'agence en charge de la promotion d'investissement.** Selon les derniers chiffres publiés par l'Economic development board of Madagascar (EDBM, l'agence malgache en charge de la promotion des investissements), le pays a enregistré 144 créations d'entreprises au cours du mois de février 2021, soit 11 créations de plus que l'année dernière à la même période (+ 8,3 %). La création d'entreprises opérant dans le commerce a doublé. Le secteur des TIC observe la même tendance (+ 60,0 %). La création d'entreprises dans le secteur de l'import-export a fortement baissé (- 38,0 %) traduisant la baisse des activités économiques et des échanges commerciaux.

Actualités agricoles

- **Monde, Afrique – L'astronaute français, Thomas Pesquet, nommé ambassadeur de bonne volonté de la FAO.** Dans un communiqué du 12 avril, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a annoncé la nomination de Thomas Pesquet en tant qu'ambassadeur de bonne volonté. L'astronaute – qui séjournera une nouvelle fois à bord de la station spatiale internationale – sensibilisera le public à la lutte contre la faim et attirera «l'attention sur le fait que les choix alimentaires réalisés au quotidien par chacun d'entre nous ont des répercussions sur le bien-être de tous et la santé de la planète». Thomas Pesquet a déclaré qu'« après tout, la Terre est aussi un engin spatial, qui vole à travers l'espace avec des ressources limitées. Les problèmes sont similaires : il faut faire face à un environnement hostile, partager des ressources qui sont limitées ». Durant son séjour de 2 mois, l'astronaute mènera notamment des expériences sur de nouveaux emballages facilitant les échanges gazeux pour une plus grande conservation des fruits et des légumes et sur des matériaux d'emballage biosourcés et comestibles.
- **Afrique – L'Allemagne alloue 23 M€ à la biodiversité en Afrique subsaharienne.** Le Fonds eco.business a obtenu 85 M€ du ministère allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ) pour l'action climatique. Les fonds serviront à la préservation de la biodiversité et à la promotion de l'utilisation durable des ressources naturelles. L'Afrique subsaharienne aura accès à 23 M€ pour la mise en place de pratiques de production et de consommation durables dans la région. A ce jour, ce véhicule gère près de 400 M€ d'actifs, a contribué à la gestion durable de plus de 270 000 hectares de terres agricoles et au stockage de 8,3 millions de tonnes de CO₂ grâce aux activités agroforestières.
- **Kenya – Volonté de développer l'aquaculture dans les comtés autour du lac Victoria.** A l'occasion d'un déplacement dans le comté de Migori, le nouveau Secrétaire Principal (PS) en charge des pêches, de l'aquaculture et de l'économie bleue, Francis Owino, s'est exprimé en faveur du renforcement des services de conseil et de vulgarisation (augmentation du nombre d'agents et des moyens de déplacement) à destination des aquaculteurs autour du lac Victoria. Un projet de relance économique permettant de faciliter l'accès aux alevins et aux aliments afin d'améliorer la production de poissons dans la région a également été annoncé à cette occasion. Cette visite intervient dans un contexte où la production de poissons dans la région du lac Victoria ne permettrait plus de satisfaire à la demande locale et où les importations chinoises seraient croissantes et très contestées.
- **Ethiopie – La FAO lance un projet de résistance à la sécheresse à hauteur de 10,6 MUSD.** Plus de 117 000 ménages des États régionaux de l'Afar, de la Somalie et du Sud devraient bénéficier d'un projet de 10,6 MUSD visant à protéger les éleveurs et les agriculteurs des zones classées comme sensibles à la sécheresse. Le projet, financé par le *United Nations Central Emergency Relief Fund*, impliquera la fourniture de semences plus adaptées à la sécheresse ainsi que des campagnes d'actions permettant d'améliorer la santé et l'alimentation des troupeaux. La FAO procédera à des transferts d'argent auprès des bénéficiaires pour lutter contre les effets négatifs de la sécheresse. Le démarrage du projet a été anticipé de 6 mois compte tenu des précipitations, bien inférieures à la moyenne, observées depuis le mois de mars.
- **Soudan – Don de 400 MUSD de l'Arabie Saoudite pour le financement de la saison agricole.** Le gouvernement a annoncé la création d'un fonds pour le financement de la saison agricole, qui aura pour vocation d'assurer l'approvisionnement des intrants agricoles pour les trois années à venir. Des banques soudanaises, ainsi que des groupes agricoles privés saoudiens et émiraties, participent à ce fond qui a reçu un premier abondement de 400 MUSD, en don, de la part de l'Arabie Saoudite.
- **COI – La sécurité alimentaire et nutritionnelle comme enjeu principal du développement régional.** La Commission de l'Océan Indien (COI) – qui regroupe 5 États membres, à savoir Maurice, les Seychelles, les Comores, la France et Madagascar – a rendu public son rapport annuel ce 9 avril. Celui-ci fait état de ses objectifs en réponse à la crise COVID-19. L'établissement d'« un système régional équitable et inclusif de production et de commercialisation de denrées alimentaires » est au cœur des enjeux de développement de la Commission pour limiter la dépendance aux importations lointaines d'aliments et réduire le coût écologique de leur acheminement. Le rapport souligne que de « nouveaux circuits alimentaires » sont à mettre en place, en intégrant les enjeux de pêches durables, de protection et d'amélioration de la gestion

de l'environnement et de la biodiversité. De manière connexe et pour faciliter les échanges régionaux, la Commission a annoncé le lancement d'un projet visant à améliorer la connectivité maritime régionale.

- **Madagascar – Le gouvernement confirme son intérêt pour la mise en œuvre du projet de géolocalisation des troupeaux de zébus.** Le conseil des ministres a récemment communiqué sur la mise en œuvre du projet consistant à équiper les troupeaux de zébus de dispositifs de géolocalisation via l'implantation de puces électroniques. Il est ainsi prévu que 100 000 têtes soient équipées afin de lutter contre l'insécurité et le trafic de bovins et de renforcer la traçabilité de la filière. Dans la configuration actuelle, seul un ou deux zébus par troupeau devrait être équipé. Sur un cheptel estimé à 7 millions de têtes, le vol de zébus porterait sur plus de 30 000 têtes environ par an.
- **Comores – Lancement d'un concours pour soutenir l'entrepreneuriat rural dans le cadre d'un projet de renforcement des chaînes de valeur agricoles.** Le projet intégré des chaînes de valeurs et de la compétitivité (PIDC) est financé par la Banque Mondiale à hauteur de 25 MUSD. Il vise notamment à promouvoir et renforcer l'entrepreneuriat rural. Dans le cadre de ce projet, le ministère de l'agriculture de la pêche et de l'environnement a organisé un appel à candidatures, ouvert du 19/04/21 au 18/09/21, visant à promouvoir la création d'entreprises pour les jeunes âgés de 18 à 40 ans.

Commerce (échanges commerciaux, entraves, opportunités)

- **COMESA – Engagement des partenaires à renforcer le commerce d'animaux dans le cadre de la ZLECAF.** A l'occasion d'une réunion associant le secrétariat du COMESA (Common Market for Eastern and Southern Africa), les Etats Membres et des représentants de communautés économiques régionales, les partenaires se sont engagés dans des stratégies visant à stimuler le commerce des animaux et des produits animaux dans le cadre de la ZLECAF (Zone de libre-échange continentale africaine). Ils ont notamment discuté de l'intégration du commerce informel des animaux et des produits animaux dans le commerce formel et de l'accès à l'information sur les opportunités de marché dans la région pour stimuler la productivité et le développement du secteur. Ils ont également appelé à décliner, dans chacun des pays, ces stratégies de développement des ressources animales.
- **Maurice – Troisième année de hausse consécutive du prix du sucre.** Le prix du sucre, pour la campagne en cours, a été évalué à 269 €/T, chiffre s'inscrivant en hausse par rapport à la dernière évaluation (248 €/T) qui datait de septembre 2020, soit + 8,0 %. Ce prix avait subi une baisse sensible en 2018 avec 182 €/T avant d'augmenter en 2019 à 235 €/T. En décembre 2020, la Banque Mondiale a remis au gouvernement une série de recommandations pour assurer la viabilité future de la filière sucrière. Selon les dernières estimations, le prix d'équilibre, permettant d'assurer la viabilité de la filière, se situerait autour de 352 €/T.

Zone de compétence du Conseiller aux Affaires Agricoles pour l'Afrique de l'Est et l'Océan Indien :
Kenya, Ethiopie, Tanzanie, Ouganda, Rwanda, Burundi, Soudan, Madagascar, Maurice



Retrouvez les précédents numéros et les autres publications du Service Economique Régional de Nairobi
à l'adresse : www.tresor.economie.gouv.fr/pays/Kenya



Auteur : Vincent ABT, Conseiller aux Affaires Agricoles pour l'Afrique de l'Est et l'Océan Indien, avec les contributions des Ambassades d'Afrique de l'Est et de l'Océan Indien (Services économiques et Services de Coopération et d'Action culturelle)

Copyright : Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique Régional du Nairobi (adresser les demandes à vincent.abt@dgtresor.gouv.fr)

Clause de non-responsabilité : Le Service Économique Régional s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication

Abonnement par email : vincent.abt@dgtresor.gouv.fr

Merci d'indiquer votre nom, prénom, activité/entreprise, fonction, coordonnées téléphoniques et mail.


MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE
*Liberté
Égalité
Fraternité*


MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION
*Liberté
Égalité
Fraternité*